



**La république démocratique et liberale : discours prononcé
par ... Don Alvaro de Albornoz, à Paris, Salle Pleyel, le 18
Juillet 1948**

<https://hdl.handle.net/1874/35622>

COMMEMORATION DU 18 JUILLET

LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE
ET LIBERALE

Discours prononcé par

le Chef du Gouvernement Républicain Espagnol

DON ALVARO DE ALBORNOZ

à Paris, Salle Pleyel,

le 18 Juillet 1948



MINISTERIO DE INFORMACION, PRENSA
Y PROPAGANDA DE LA REPUBLICA ESPAÑOLA

Chers compatriotes et amis, tous espagnols républicains.

Bien rarement j'ai, autant qu'aujourd'hui, eu besoin de la bienveillance de mon auditoire. D'abord, parce que la matière de ce discours est plus encore qu'ardue, ingrate, douloureuse pour les souvenirs qu'elle évoque de dates qui ont laissé en nous une profonde tristesse. Ensuite parce que le sujet que je vais traiter demande un large développement et m'obligera, bien malgré moi, à être plus long que je n'ai coutume dans mes discours.

Lorsque, à la date historique que nous commémorons aujourd'hui, éclate la criminelle rébellion nazi-fasciste, la République démocratique et libérale existe en Espagne ; tous les organismes constitutionnels fonctionnent normalement ; le Parlement, élu au cours d'une glorieuse journée civique, est au travail. *Aux Cortès, existe une majorité de gauche de 269 députés ; mais les droites en possèdent 142 ; la majorité de gauche comprend 90 socialistes et 16 communistes seulement ; tous les autres sont des républicains.* Pas une minute il ne vient à l'esprit de la droite de contester la légitimité des Cortès et la preuve en est qu'elle accepte les représentations qui lui reviennent au Bureau de la Chambre. Toutes les libertés publiques et tous les droits privés se trouvent garantis par les lois et les tribunaux sans que le Pouvoir Exécutif dépasse le moins du monde les limites de sa légitime activité. La liberté de presse est absolue et permet aux adversaires du régime non seulement la critique nécessaire au fonctionnement de l'opposition constitutionnelle, mais encore l'attaque immodérée où se confondent liberté et licence et où rivalisent injure et calomnie. Le droit d'association est si scrupuleusement respecté par tous les organismes gouvernementaux que même les cercles où l'on conspire contre la République échappent à tout contrôle. Il existe une liberté de tribune illimitée à la faveur de laquelle on lance contre le régime des attaques et des insultes qui baffouent tout respect légal, toute résignation et toute patience. Contrairement au reste de l'Europe où règne la Dictature ou des régimes analogues jusque dans les Démocraties grâce à la pratique des Décrets-lois qui réduisent considérablement la

souveraineté des Parlements, en Espagne, fonctionne pleinement, normalement, la Constitution de 1931, l'une des plus démocratiques et des plus libérales de l'Europe et du monde.

LA REBELLION FOMENTÉE D'ACCORD AVEC ROME ET BERLIN

Contre cette République démocratique et libérale, se prépare la rébellion nazi-fasciste de juillet 1936. Rien dans notre pays ne pouvait ni la justifier, ni l'excuser, ni même l'expliquer. L'agitation sociale dont on a parlé est une pure invention. En 1936, dans la plupart des pays d'Europe, éclataient des grèves et des conflits sociaux beaucoup plus graves qu'en Espagne : en Angleterre, l'importante grève des transports maritimes et celles des mines de charbon, en France, plusieurs grèves dans différentes régions, grèves également en Belgique, en Pologne, aux Etats-Unis. En même temps, près de 150.000 ouvriers chômaient en Belgique, 96.000 en France, 324.000 dans les Pays-Bas, plus de 68.000 en Suède, plusieurs millions aux Etats-Unis. En revanche, pas un seul arrêt d'usine en Espagne. La vie économique s'y déroulait de telle sorte qu'elle faisait de l'Espagne non seulement un des pays les plus habitables d'Europe mais peut-être même le plus habitable.

Cependant, la rébellion était tout de même préméditée depuis l'avènement de la République, pourtant instaurée non à la suite d'une conspiration ou d'une insurrection, mais d'une irréfragable manifestation de la volonté nationale, devant laquelle Alphonse XIII lui-même n'osa pas résister et dut s'incliner. Déjà en août 1932, la tentative du général Sanjurjo avait été vouée à un échec immédiat parce que l'ambiance dans le pays ne s'y prêtait pas. La République fit preuve à cette occasion d'une magnanimité que ses ennemis étaient incapables d'apprécier. Persistant dans leur criminel dessein, mais convaincus de l'insuffisance de leurs propres forces pour renverser le régime, les ennemis de la République, les uns monarchistes, les autres nazi-fascistes, eurent recours à l'étranger et demandèrent de l'aide sans se soucier le moins du monde de vendre leur patrie, pourvu qu'ils pussent y implanter leur domination. En 1934, le lieutenant général Barrera, monarchiste, don Rafael Olozabal, conservateur, et Antonio Goicoechea, monarchiste fascistoïde, se rendent à Rome et, dans une entrevue avec le dictateur de l'Italie, conviennent d'un appui moral et matériel du fascisme italien à l'insurrection contre la République espagnole. Pendant l'été 1935, sous le prétexte des Jeux Olympiques de Berlin, le général Sanjurjo et D. José Antonio Primo de Rivera rendent visite à Hitler et Goering qui leur promettent

une aide égale à celle de l'Italie en faveur de la rébellion qui se prépare en Espagne. Il faut dire qu'à ce moment-là, la République Espagnole n'était pas seulement gouvernée, mais contrôlée et absorbée par la droite qui occupait le pouvoir et qui, devant la grande victoire gagnée par la gauche dans la journée électorale de février, perdit toute prudence : en effet, le jour même des élections, le leader de droite, Gil Robles, et dès le lendemain le général Franco, devenu dictateur par la mort violente de quelques devanciers, rendirent tous deux visite au Président du Conseil des Ministres, républicain du centre, M. Portela Valladares, pour lui demander d'assumer la dictature et lui offrir leur appui s'il consentait à attenter au régime démocratique.

Pour faire éclater la rébellion préméditée depuis si longtemps, il fallait créer un climat favorable qui n'existait aucunement. C'est pourquoi les futurs rebelles ne reculent devant rien, même pas devant des crimes fréquents. Profitant des élections, quelques « señoritos » phalangistes tirent d'une automobile sur un groupe d'ouvriers revenant d'une excursion à la campagne et causent la mort de Juanita Rico. Le 12 mars, attentat contre le professeur Don Luis Jiménez de Asúa, dont est victime l'agent de police M. Gisbert, chargé de la protection de notre ami. Peu de jours après, attentat, heureusement sans conséquences, contre la maison habitée rue Viriato par don Francisco Largo Caballero. Le 14 avril, pendant le défilé des troupes sur la Castellana, à la cérémonie commémorative de la proclamation de la République, explosion d'un pétard près de la tribune du gouvernement et fusillade qui fait plusieurs blessés et cause la mort d'un sous-lieutenant de la Garde Civile, vêtu en paysan. Assassinat du Magistrat D. Manuel Pedregal, auteur du vote particulier approuvé à la majorité, qui permit de condamner à une peine de 30 ans un des phalangistes ayant pris part à l'attentat contre D. Luis Jiménez de Asúa. Attentat contre notre ami l'écrivain D. Eduardo Ortega y Gasset, au moyen d'une bombe glissée dans un panier d'œufs, dont l'explosion blessa la femme. Incidents provoqués à Yeste, dans la province d'Albacete, où la Garde Civile causa la mort de 17 paysans. Au début de mai, assassinat à Madrid du capitaine du Génie D. Carlos Faraudo. Nouvelle victime à Santander, D. Luciano Malumbres, directeur de « La Región », assassiné alors qu'il prenait son café en compagnie de quelques amis. Le 13 juillet, assassinat à Madrid du Lieutenant des Forces d'Assaut, D. José del Castillo. Peu d'heures après ce crime, les gardes compagnons du mort se livrent en représailles à un attentat contre D. José Calvo Sotelo. Les phalangistes, instigateurs de tous les crimes antérieurs, quand ils n'en étaient pas les auteurs, jettent alors les hauts cris. C'est pour eux une

exceptionnelle monstruosité qu'ils présentent au monde comme un exemple de la perversité des gauches espagnoles, digne de la réprobation éternelle de l'histoire. Et cependant, bien qu'on doive le déplorer et le blâmer, ce n'est qu'une conséquence naturelle et logique des provocations de ceux qui veulent à tout prix créer un climat insurrectionnel, au risque même de précipiter leur patrie dans l'anarchie.

LA REPUBLIQUE LIBERALE ET DEMOCRATIQUE EN EXIL

La rébellion, déchaînée, devait tout naturellement provoquer chez le peuple espagnol trahi des réactions violentes. Cependant on doit à la vérité et à la justice de dire qu'elles n'égalèrent celles du camp adverse ni en ampleur ni en signification.

En ampleur, parce que celles des rebelles qui, à Badajoz, Salamanque et en bien d'autres endroits, arrivèrent à battre le record de la férocité, furent plus nombreuses et plus cruelles. En signification, parce que, dictées par la colère, les réactions, souvent incontrôlées, du peuple républicain injustement attaqué dans ce qu'il avait de plus précieux, furent, malgré leurs excès, spontanées, logiques, explicables, sinon excusables. Alors qu'au contraire, les violences du camp opposé furent fréquemment commises par des autorités, sous une prétendue légalité et au nom de principes sacrés, en premier lieu de la religion tant de fois profanée par ceux qui s'en déclarent les plus ardents défenseurs. La guerre déchaînée, dans l'exaltation de la lutte et d'un héroïsme qui honore la race, on devait forcément oublier plus que de raison les principes démocratiques et les égards jamais transgressés dans la normalité, même par les plus exaltés. De même, le désir excessif de réformes, souvent qualifiées à tort de révolutionnaires, devait mener à l'extravagance. Des innovations et des réformes, il ne restera que ce qui doit rester, que ce qui est conforme à la justice et a été gagné par le peuple au prix de son sang.

Au bout de trois années, les possibilités de résistance s'épuisèrent devant l'écrasante supériorité de l'ennemi qui, déjà, ne recevait plus de l'étranger une aide, mais une véritable collaboration. Et nous, républicains, prîmes le chemin de l'exil. Et en exil, partout où nous nous sommes trouvés, nous avons d'abord proclamé et revendiqué pour bannière la République libérale et démocratique. La République libérale et démocratique est affirmée dans le manifeste de l'Action Républicaine Espagnole, constituée au Mexique en 1940. La République démocratique et libérale est également affirmée dans le manifeste

de la Junta Espagnole de Libération de décembre 1943 où la Constitution de 1931 était déclarée intangible tant qu'elle ne serait pas modifiée ou abrogée par une nouvelle et authentique manifestation de la souveraineté nationale. La République démocratique et libérale est incarnée par le Gouvernement constitué au Mexique en août 1945, et c'est le leit-motiv de la Déclaration lue devant les Cortès par l'éminent Docteur Giral. La République libérale et démocratique est ce que représente le gouvernement que j'ai l'honneur de présider, comme l'ont été les gouvernements précédents. La République libérale et démocratique c'est, dans le domaine politique, le respect, la soumission à la volonté nationale ; dans le domaine religieux, la liberté des lois et la tolérance des coutumes ; dans le domaine juridique, la garantie de tous les droits ; dans le domaine social, après la disparition de conceptions catastrophiques et l'échec des impératifs totalitaires, la réforme selon les règles démocratiques, aussi large et aussi radicale que l'exige la justice et que le permet l'évolution économique.

L'APPEL A LA SOLIDARITE DEMOCRATIQUE INTERNATIONALE

C'est la République démocratique et libérale qui en appelle, jusqu'à maintenant sans résultat positif, aux puissances victorieuses dans la guerre contre les Etats totalitaires. Toute une série de faits, de manifestations, de déclarations des Nations Unies sur leurs buts de guerre lui en donnait le droit. La Charte de l'Atlantique du 14 août 1941, dont l'article 3 affirme le droit pour chaque peuple de choisir sa forme de gouvernement et exprime le vœu que soient rendues la souveraineté et la liberté gouvernementales à tous ceux qui en ont été privés par la force. La Déclaration des Nations Unies du 1^{er} janvier 1942 qui assigne comme but à la victoire le maintien des droits humains et de la justice, non seulement dans leurs propres pays, *mais dans les autres nations*. La Conférence de Téhéran du 2 décembre 1943 qui parle d'édifier une paix débarrassée de l'horreur de la guerre et englobant la *plupart des pays du monde*. Tout particulièrement, la Conférence de Yalta du 12 février 1945, dont la déclaration sur l'Europe libérée définit, comme résultat de l'accord entre les trois grandes puissances, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Russie, les buts suivants : aider les peuples de l'Europe libérée de la domination nazie *et ceux des anciens Etats satellites de l'Axe* à résoudre pacifiquement leurs problèmes politiques et économiques les plus urgents ; établir l'ordre en Europe et reconstruire les économies nationales par des moyens qui permettent aux pays libérés de

détruire les derniers vestiges du nazisme et du fascisme et d'établir les Institutions démocratiques de leur choix ; droit de tous les peuples à élire la forme de gouvernement qu'ils désirent et restauration de la souveraineté et de l'autonomie de gouvernement au profit des peuples qui en ont été brutalement privés par les puissances d'agression. Ensuite sont précisées les mesures pour atteindre ces buts et, parmi elles, tant pour les pays libérés que pour les anciens satellites de l'Axe, la célébration d'élections libres, sous des gouvernements provisoires largement représentatifs de tous les éléments démocratiques, permettant l'expression de la volonté authentique des peuples. Les trois grandes puissances s'engagent à faciliter ces élections là où ce sera nécessaire. Il s'agit, en somme, de construire un ordre mondial inspiré des lois de la paix, de la sécurité, de la liberté et du bien-être de l'Humanité entière.

Tous ces actes, toutes ces manifestations, toutes ces déclarations donnaient à l'Espagne démocratique et libérale — la première à combattre sur son propre territoire pour ces mêmes buts — quelque titre à solliciter et obtenir des puissances démocratiques une aide efficace dans son effort de libération. Mais elle possède un titre encore plus important qui ne peut être méconnu des pays aujourd'hui libres et en possession de leurs droits : la contribution des républicains espagnols à la victoire des Nations Unies sur les champs de bataille d'Afrique et d'Europe. Quand la guerre éclata, il y avait encore en France, au Maroc, en Algérie quelque 400.000 Espagnols exilés. 300.000 se trouvaient confinés dans des camps de concentration. Beaucoup d'entre eux s'enrôlèrent dans les Compagnies de Travailleurs, affectées à des travaux de fortifications sur la ligne Maginot et à d'autres constructions de défense et de protection dans le nord de la France. D'autres Espagnols formèrent des bataillons d'infanterie, destinés à combattre les forces allemandes. Enfin, 20.000 environ s'engagèrent dans la Légion Etrangère française et furent envoyés sur les fronts des Flandres, de Syrie et de Norvège. Le total de ces forces républicaines groupait environ 50.000 hommes.

Nos frères combattirent héroïquement en Norvège, ils tombèrent par centaines à Narwick. Des survivants, certains rentrèrent en France, d'autres se dirigèrent vers l'Angleterre. Parmi ces derniers, certains furent ouvriers dans des usines de matériel de guerre, mineurs, marins, tandis que d'autres changèrent l'uniforme de la Légion française pour celui de l'Armée Britannique et formèrent le « Pioneers Corps » qui débarqua en Normandie et atteignit l'Allemagne.

Les Républicains espagnols enrôlés dans la Légion qui se trouvaient en Syrie refusèrent de servir le Gouvernement de Vichy, désertèrent en masse, traversèrent le désert, arrivèrent

en Palestine où ils formèrent avec d'autres compatriotes venant d'Afrique du Nord un bataillon affecté au « Queen's Regiment » et à une unité de Commandos, forces destinées à la Crète qui luttèrent là-bas jusqu'au dernier moment. En Italie, sous la bannière française, 8.000 Espagnols combattirent bravement dans la première armée sous le commandement du général de Lattre de Tassigny. En Afrique du Nord, 3.000 réfugiés espagnols traversèrent le Sahara, atteignirent la région du Lac Tchad et s'intégrèrent à la deuxième Division Blindée commandée par l'héroïque général Leclerc qu'ils accompagnèrent dans sa marche glorieuse jusqu'à l'entrée dans Paris... Les Républicains espagnols luttent donc sur tous les fronts d'Afrique et d'Europe. En combattant pour tous les peuples subjugués, ils croient combattre pour leur patrie asservie. La part qu'ils prennent dans la libération de la France, dans la Résistance d'abord, dans le combat contre l'envahisseur ensuite, est connue de tous. A Paris, les deux bannières républicaines tricolores se confondent dans les rues pendant la lutte et pendant les réjouissances publiques. Les tanks espagnols aux sonores noms ibériques, Guadalajara, Teruel, Ebro, noms immortels de notre seconde guerre d'indépendance, arrivent jusqu'aux portes de l'Hôtel de Ville. Nous sommes fiers de cette geste républicaine au service de la France tellement aimée, à laquelle doit tant la liberté du monde... Dépassant les limites de l'héroïsme, sur le sombre fond de la tragédie silencieuse et horrible, se dresse le barbare, l'atroce sacrifice de 10.000 réfugiés espagnols qui périrent dans les infâmes camps de concentration allemands... Oublier tout cela — et il semble bien qu'on l'oublie peu à peu — serait un exemple d'ingratitude historique inconcevable tant que vit la conscience démocratique et libérale de l'Europe et du monde.

L'ESPRIT DE MUNICH PROTEGE-LE FASCISME ESPAGNOL

Tant de titres à la solidarité de principes, d'idées, plus encore à une aide efficace des puissances démocratiques n'ont pas donné jusqu'à présent les résultats mérités. Il y a eu, certes, des résolutions d'une indiscutable valeur, qu'il ne serait ni juste ni politique de dédaigner. La résolution de San Francisco de Juin 1945 dont le paragraphe 2, article 4, chapitre 11 de la Charte des Nations Unies, « ne pourra s'appliquer aux Etats dont les régimes ont été établis avec l'aide des forces militaires des pays en lutte contre les Nations Unies, tant que ces régimes détiendront le pouvoir ». La déclaration de Potsdam du 2 août de la même année, souscrite par les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne dans laquelle les trois gouverne-

ments, se reportant aux conditions d'admission à l'organisme des Nations Unies et invoquant l'article 4 de la Charte de San Francisco, se considèrent dans l'obligation d'indiquer clairement qu'ils n'appuieront pas la candidature « du gouvernement espagnol actuel qui a été établi grâce aux puissances de l'axe et qui ne possède pas, de par ses origines, sa nature et son association étroite avec les pays agresseurs, les qualités requises pour former partie de cet organisme ». La déclaration de l'Assemblée de Londres de février 1946 qui, se fondant sur la résolution de San Francisco et la Déclaration de Potsdam, recommande aux membres des Nations Unies d'observer, dans leurs relations futures avec l'Espagne, la lettre et l'esprit de ces déclarations. La résolution de l'Assemblée de New-York du 12 décembre 1946, dont le texte intégral mérite d'être rappelé :

« L'Assemblée Générale, convaincue que le Gouvernement fasciste du Général Franco en Espagne a été imposé au peuple espagnol par la force grâce à l'aide des puissances de l'axe qu'il a d'ailleurs matériellement aidées pendant la guerre, et convaincue qu'il ne représente pas le peuple espagnol et que sa domination persistante en Espagne rend impossible la participation du peuple espagnol aux affaires internationales,

Recommande que le Gouvernement espagnol soit refusé comme membre des organismes internationaux établis par les Nations Unies ou des organismes s'y rattachant et que lui soit interdite la participation aux Conférences ou à tous autres travaux qui pourraient être entrepris par les Nations Unies ou ces organismes jusqu'à l'instauration en Espagne d'un gouvernement nouveau et acceptable.

Désireuse en outre d'assurer la participation de tous les peuples épris de paix y compris le peuple espagnol à la communauté internationale.

Elle recommande, si dans un délai raisonnable ne s'est pas établi un gouvernement dont l'autorité émane du consentement des gouvernés, qui s'engage à respecter la liberté de parole, de culte et de réunion et soit disposé à procéder rapidement à des élections parfaitement libres, que le Conseil de Sécurité étudie les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Elle recommande que tous les membres des Nations Unies rappellent immédiatement leurs Ambassadeurs et leurs Ministres Plénipotentiaires accrédités à Madrid.

L'Assemblée Générale recommande également que les Etats membres des Nations Unies informent le Secrétaire Général dans la prochaine session de l'Assemblée des mesures prises pour suivre ces recommandations ».

Enfin, la résolution de l'Assemblée de New-York du 17 novembre 1947, qui, sans ratifier expressément la précédente,

la maintient en vigueur et exprime l'espoir que le Conseil de Sécurité assumera ses responsabilités conformément à la Charte, aussi rapidement que l'exigera à son avis la situation en Espagne.

La résolution de New-York de décembre 1946 n'a été jusqu'à présent suivie qu'en ce qui concerne l'exclusion de l'Espagne des organismes internationaux établis par les Nations Unies ou des organismes qui s'y rattachent, et la participation aux Conférences et aux travaux du même ordre. Ce qui concerne le rappel des Ambassadeurs et des Ministres Plénipotentiaires n'a été accompli que partiellement. Mais aucune de ces déclarations et de ces résolutions n'a profondément affecté le régime de Franco qui continue à défier l'opinion libérale du monde avec des simulacres de Constitutions démocratiques et des plébiscites mensongers et cyniques. Il semble même au contraire que le généralissime affermisse chaque jour davantage son autorité dictatoriale, au su et vu des Espagnols, malgré le mépris et les sarcasmes de la conscience démocratique universelle. L'explication en est que, parallèlement à cette suite de résolutions et de déclarations platoniques, en existe une autre, d'actes divers d'une réalité beaucoup plus substantielle. Et ces faits se multiplient ces derniers temps. Traité commercial du 30 avril de cette année, signé le 8 mai entre la France et l'Espagne. Accord monétaire des 28 mars et 26 juillet 1947 entre l'Angleterre et l'Espagne. Nouvel accord commercial du 23 juin de l'année en cours, extrêmement favorable à l'Espagne franquiste qu'on prétend combattre politiquement. Accord commercial entre la Suède et l'Espagne signé à Madrid le 1^{er} du mois passé. On commence à parler de conventions commerciales entre l'Espagne et la bizonie allemande. Ballons d'oxygène qui servent à prolonger une agonie qui n'est que la prolongation du martyre du peuple espagnol.

La justice oblige à faire une exception à l'égard de la France. Le 3 août 1945, la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Constituante demandait la rupture des relations diplomatiques avec l'Espagne. A la constitution du gouvernement Gouin, en fin d'année, ce vœu est repris par la déclaration ministérielle et approuvé par la majorité de l'Assemblée. Le Gouvernement français envoya donc, le 15 décembre, une note aux Gouvernements de Londres et de Washington, proposant l'adoption, à l'égard de Madrid, d'une attitude commune de réserve et de méfiance préparatoire à un blocus économique. Malgré la ferme attitude de la France, fidèle à ses principes démocratiques, des conversations entre les trois gouvernements, sortit la célèbre note tripartite, échec de la démocratie, qui ne servit qu'à renforcer la tyrannie espagnole.

Par ailleurs, la frontière franco-espagnole, fermée le 1^{er}

mars 1946, sur l'initiative de la France, ne tarda pas à être rouverte en vertu de l'accord du 5 février de l'année en cours. La démocratie française, à laquelle nous devons tant, ne pouvait livrer seule la bataille. . . .

L'ESPAGNE DE FRANCO. —

L'ORDRE TERRORISTE

A l'esprit de Munich est imputable l'arrogance du fascisme espagnol au milieu des décombres de l'Europe. L'état de guerre déclaré en juillet 1936 subsiste en Espagne et c'est donc la juridiction militaire qui est chargée de juger sommairement, sans aucune garantie, les actes commis par des civils dans des buts politiques et sociaux. Et l'on assiste à ce fait monstrueux que, neuf années après la fin de la guerre dite civile, les procès relatifs à des actes exécutés entre le 18 juillet 1936 et le 1^{er} avril 1939, ne sont pas encore liquidés. Le 13 février dernier, se tint à huis clos un conseil de guerre contre 4 inculpés de prétendus délits commis en 1936. Ces inculpés, arrêtés en avril 1939, étaient restés en prison, sans jugement, à la disposition des autorités franquistes pendant près de 9 ans. Au bout de ces 9 ans, trois d'entre eux furent condamnés à mort et le quatrième à 20 ans de réclusion. Au mois de juin, il y a donc peu de jours, l'avocat bien connu de Pampelune, don Jesús Monzón, après un emprisonnement de 9 ans à Carabanchel, fut condamné par un autre conseil de guerre à 30 ans de réclusion pour avoir exercé, pendant la guerre, la charge de Procureur au Tribunal d'Espionnage du Territoire Basque et avoir été nommé ensuite Gouverneur civil de la Province d'Alicante.

Subsiste également le *Décret-Loi dit de Banditisme et de Terrorisme*, dont tous les articles sauf le sixième, punissent des actes prévus et sanctionnés par la peine de mort qui s'applique tant aux auteurs qu'aux complices et aux receleurs et indistinctement à des délits consommés, avortés ou à des tentatives de délits. Subsiste encore la *Disposition secrète de la Direction générale de Sécurité* édictée en relation avec le *Décret-Loi* précédent, dans laquelle sont données des instructions aux Agents de l'Ordre Public pour que, en l'absence de témoins, ils appliquent systématiquement la « Loi contre les Fuyards ». Subsiste le *Décret-Loi du 2 mars 1940 et son ordonnance interprétative du 22 octobre* contre la Maçonnerie et le Communisme. Subsiste la prétendue *Loi de Sécurité de l'Etat du 29 mars 1941*, apparemment abrogée, mais dont les dispositions ont été annexées au *Code Pénal du 23 décembre 1944* ou à la *Loi contre le Banditisme et le Terrorisme du 18 avril 1947*. Malgré l'apparente abrogation de la *Loi des Responsabilités Politiques du 9 février 1939*, les confiscations, les séquestres, les adjudi-

cations civiles continuent. Et, dans le *Code de Justice Militaire du 17 juillet 1945*, a été introduite, entre autres, l'innovation, contraire à toute la tradition juridique espagnole, d'autoriser le procès contre des accusés absents, y compris la sentence ; innovation en contradiction avec le principe juridique espagnol, intangible et sacré, en vertu duquel « *personne ne peut être condamné, sans avoir été entendu et traduit en justice* ». En application de ces mesures terroristes, sentences et exécutions capitales se succèdent sans arrêt. Pendant l'année 1947, 33 Espagnols furent condamnés à mort et non exécutés ; 40 exécutés par sentence ; 134 exécutés sans instance ; total 207. Dans le premier semestre de 1948, 21 condamnés à mort et non exécutés ; 11 exécutés par sentence, 78 exécutés sans instance, total, 110. Et outre les exécutions sans instance, les cas effroyables comme celui dénoncé par notre ami Don Rodolfo Llopi, au récent Congrès Socialiste à Paris : 22 ouvriers asturiens précipités au fond d'un puits, arrosés de pétrole et dynamités.

Il ne se passe rien en Espagne, M. Cadogan ? Que doit-il donc se passer pour que l'élégante et correcte diplomatie s'en trouve affectée ? Que doit-il donc se passer pour que les vagues d'émotion humaine arrivent jusqu'à Downing Street et à la Manson Blanche sans qu'on doive les confondre avec des vagues de panique ? Peut-être est-il besoin qu'éclate en Espagne, ce qui peut arriver un jour à la grande surprise des observateurs de Londres et de Washington, une révolution ? Attend-on une autre guerre plus cruelle et plus terrible que la précédente ? Ou attend-on que le généralissime qui engloutit dans son budget de guerre la presque totalité des ressources de la nation espagnole ruinée et épuisée, se trouve en situation militaire d'appuyer une insurrection fasciste en France et en Italie ?

LA DEFORMATION DE L'AME NATIONALE

Des horreurs comme celles-ci, même si elles obéissent à des nécessités terroristes, ne seraient pas explicables sans le fanatisme idéologique qui règne dans l'Etat fasciste espagnol. La Législation, si l'on peut dire, de l'Instruction Publique, offre les exemples les plus édifiants de ce fanatisme et sort du domaine idéologique pour entrer dans le pathologique. Ce n'est plus l'école confessionnelle mais cléricale, avec des exercices spécialement consacrés au carême et au mois de Marie. En matière religieuse, il faut suivre prudemment Franco et la Phalange, comme le sait bien un illustre prélat de l'église romaine qui connaît l'Espagne, les républicains et les fascistes. Il sait

parfaitement ce que la République voulut et ne put faire dans le domaine religieux, plus à cause de l'étroitesse d'esprit des catholiques plus papistes que le Pape que de l'intransigeance des républicains exaltés. Les phalangistes brandissent la religion comme un garrot après l'avoir profanée dans le secret de leur conscience et ils sont aussi étrangers à la grande tradition catholique espagnole que le « Maure Muza ». La fable de la croisade religieuse est une farce égale à celle de la croisade contre le communisme, et Franco, qui prétendit être un Godofroy de Bouillon, ne verrait aucun inconvénient à devenir en cas de nécessité, le tambour du Maréchal Staline.

Le plus véritablement grave est que l'école est empoisonnée par des haines politiques féroces: « *Les guerres carlistes, dit une Ordonnance d'Instruction Publique du 21 septembre 1937, doivent être livrées à l'esprit de la nouvelle génération débarrassées des absurdes topiques qui les défigurent et examinées à une lumière nouvelle qui fasse de la simple vérité historique déjà une apologie...* » (Apologie du curé Santa Cruz, de Rosa Samaniego, du gouffre tragique de Ygusquiza aujourd'hui en honneur aux Asturies, des scélérats de Cuenca). Conférences dans les écoles, sans doute pour édifier l'âme des enfants et les disposer à la bienveillance et à la sympathie humaines devant l'assassinat de Calvo Sotelo. Et défilés pour commémorer le 10 août 1932, date de l'insurrection avortée du général Sanjurjo contre la République qui exalte « *le droit sacré de la rébellion — texte d'une ordonnance de l'Instruction Publique du 4 août 1939 — si brillamment proclamé par les théologues et les juristes de la tradition espagnole ; quand la dialectique juridique et légale est épuisée par la mauvaise foi ou la violence des tyrans — ajoute l'énergumène rédacteur de l'ordonnance — cette autre dialectique des poings et du pistolet immortalisée par José Antonio, devient héroïque et décisive...* » Pour enseigner cette immortelle dialectique du poing et du pistolet — l'Europe civilisée et le monde entier doivent le savoir — des chaires ont été créées dans les Universités de Madrid et de Barcelone, par décret du 16 novembre 1938. La loi du 20 septembre 1938 qui réorganise l'enseignement et le réadapte à l'esprit de la Phalange, donne une idée de ce que peut être en Espagne l'enseignement secondaire. Pour le moins, sept cours de religion, faux hommage de la barbarie phalangiste aux sentiments catholiques espagnols. Après avoir parlé de la *pureté morale* de la nationalité espagnole, de la nationalité phalangiste, s'entend — oh ! mânes de Lazarillo de Tormes et de Rinconete et Cortadillo ! — et de la supériorité de l'universalité de notre esprit impérial, voici quelques passages du questionnaire de géographie et d'histoire que nous offrons à nos bons amis anglais et américains. « *Troisième cours. La Révolution*

anglaise. Son caractère hypocritement puritain et tyrannique-ment anti-catholique. . . . *Les Etats-Unis d'Amérique du Nord.* Matérialisme et infériorité de la civilisation nord-américaine. — Absence de fondement et d'unité morale. Immoralité financière. — Agression injuste contre l'Espagne et les pays hispano-américains, Nicaragua, Haïti. Supériorité morale de l'Amérique latine sur l'Amérique du Nord ». Et le plus curieux, à dire vrai, est que ce qu'ont pensé les phalangistes, tous les conservateurs espagnols continuent de le penser, sans excepter D. Antonio Cánovas del Castillo, ardent germanophile malgré son scepticisme, et que ces braves Anglais et Nord-Américains ne veulent pas se convaincre que les uniques amis — amis à toute épreuve — qu'ils possèdent en Espagne, aujourd'hui hors d'Espagne, c'est nous, les Républicains.

En matière universitaire, comme partout, on commence par un cléricanisme qui est le pavillon couvrant la marchandise phalangiste, et on instaure une Université Pontificale à Salamanque. Naturellement, davantage de cours de religion ; des collèges plus importants avec chapelle et aumônier d'abord. Mais — et ce n'est pas en vain que les recteurs d'universités doivent être des phalangistes illustres — ce qui importe par-dessus tout c'est la politique, la politique de la Phalange Espagnole traditionaliste et des J.O.N.S. On crée à l'Université de Santiago une chaire pour l'étude de l'œuvre et de la pensée du tribun carliste Vázquez de Mella. Ils ne pensent pas, eux, si épris de culture espagnole, à honorer la mémoire d'un Ménéndez y Pelayo et d'un Mila y Fontanals. Il s'agit de convertir en Droit Politique officiel l'activité carliste. Le catapulte de Tristany et l'éthique du droit du pistolet au frontispicé universitaire.

LE DESASTRE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Sous ce régime, l'Espagne agonise. Et s'il est dit que, indépendamment du régime, on ne veut pas nuire au peuple espagnol en l'éloignant de toute collaboration économique, il serait facile d'objecter que tout remède sera vain, car le désastre économique et financier est inévitable. *Un budget de 15.196 millions de pesetas contre 4.690 en 1935 ; compte tenu de la réduction de la valeur monétaire, trois milliards de plus qu'au temps de la République : 55 milliards de dette publique contre 20 milliards en 1932 ; 10 milliards de plus, compte tenu de la remarque précédente. La circulation fiduciaire qui n'arrivait pas aux 5 milliards sous la République atteint maintenant les 28 milliards.* Toute cette inflation couvre une misère qu'on ne peut plus ni cacher ni dissimuler. La production agricole a

baissé dans des proportions alarmantes. Celle du blé de 50 millions de quintaux à à peine plus de 15, ce qui explique que le prix en soit passé en quelques jours de 175 à 250 le quintal. Cette situation catastrophique est due, comme pour les autres cultures, à l'absence de bras, d'engrais, de machines, qui oblige à réduire le terrain cultivable ou à en diminuer la productivité. La production industrielle a également diminué dans des proportions inquiétantes. Les chemins de fer n'étant plus que de la ferraille, les transports sont devenus tout à fait insuffisants. *Les principales valeurs descendent vertigineusement ; par rapport à février 1947, les actions sidérurgiques ont baissé de 29,92 pour cent, les bancaires de 34 pour cent, les électriques de 35,28 pour cent, les immobilières de 48,62 pour cent. L'écart entre les salaires et le coût de la vie est astronomique. Les salaires qui ont nominalelement augmenté de 170 pour cent représentent un pouvoir d'achat qui n'est que la moitié de celui de 1935. Le prix des produits alimentaires a monté de 500 pour cent.* Les petits rentiers qui vivent de pensions et de retraites frisent la mendicité. C'est la banqueroute de l'économie et du commerce. Contribuer à prolonger une telle situation, c'est entretenir un abcès, une tumeur maligne et s'exposer à la voir éclater tout d'un coup. En tous cas, c'est condamner le peuple espagnol à une vie de désespoir et priver l'Europe, si l'on arrive trop tard, de ce qui pourrait être une collaboration économique de premier ordre.

REMEDE D'URGENCE. —
BLOCUS ECONOMIQUE

Seules, les sanctions économiques pourraient accélérer le processus de décomposition de l'Etat franquiste et écourter en même temps les souffrances du peuple espagnol. Des considérations politiques essentielles doivent apaiser les vains scrupules d'une interprétation formaliste ou faussement rigoriste de la Charte. L'efficacité des sanctions économiques a été prouvée pendant la guerre à l'occasion des demandes présentées par Mr. Hayes, Ambassadeur, au nom du Gouvernement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne au Comte Jordana, Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de Franco, en novembre 1943. Les deux gouvernements alliés demandaient l'embargo sur les envois de wolfram à destination de l'Allemagne, la dévolution des bateaux de guerre et des navires marchands italiens retenus dans les ports espagnols ; la fermeture du Consulat Allemand à Tanger ; l'expulsion des agents allemands de la zone de Tanger et de diverses zones du territoire espagnol ; l'autorisation d'établir un circuit radiotélégraphique direct entre l'Espagne et les Etats-Unis. Les demandes essen-

tielles concernaient le wolfram et les navires italiens. D'infuctueuses négociations, comme on les appelle en termes diplomatiques, durèrent des semaines entières. Et en fin janvier 1944, 300 tonnes de wolfram furent exportées vers l'Allemagne. Les gouvernements alliés décidèrent alors de suspendre leurs envois de pétrole. Et quelques semaines de cette fructueuse coaction suffirent à amener la signature de l'accord du 2 mai. En vertu des dispositions de cet accord, le Gouvernement de Franco s'engageait à limiter les exportations de wolfram à destination de l'Allemagne à 20 tonnes mensuelles pour mai et juin et à un maximum de 20 tonnes mensuelles à l'avenir. Au mois de juin, tous les navires italiens furent rendus. De plus, le circuit radiotélégraphique direct entre l'Espagne et les U.S.A. fut accordé. Et la situation de Franco était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Alors, les Allemands n'avaient pas encore été vaincus, malgré le déclin de leur étoile, et la dictature franquiste pouvait avoir des raisons, ou croire en avoir, pour accepter des difficultés, dans l'espoir d'une quelconque compensation. Aujourd'hui, l'administration franquiste n'est pas en état de supporter une période de privations. Aujourd'hui, les mesures économiques qui seraient adoptées contre le Gouvernement de Franco constitueraient sa sentence de mort, sans appel. Et un blocus général de toutes les puissances sur toutes les marchandises ne serait même pas nécessaire. Il suffirait qu'il fût décidé par les puissances principales, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France. Et il suffirait également qu'il se limitât à deux produits essentiels : le pétrole et le coton, peut-être même le caoutchouc. L'effet serait foudroyant. Tout le système défensif de la dictature franquiste se désorganiserait rapidement. *« Le bouleversement qui en résulterait — a déclaré un expert après l'examen détaillé du problème — serait immédiat et violent, comme un traumatisme »*. En dehors des questions matérielles, les effets psychologiques causés par la simple décision de blocus, à conséquences politiques certaines sinon décisives, sont à envisager. *« La plus grande partie des appuis passifs — continue l'expert précité — que compte la dictature franquiste à l'intérieur de l'Espagne, viennent de ce que l'on croit généralement que le gouvernement actuel ne peut être renversé que par une nouvelle guerre civile ou par une action énergique des grandes puissances. La première solution, dont les maux paraissent pires que les malheurs présents, étant éliminée, il ne reste que le second terme de l'alternative. La conduite hésitante des puissances victorieuses à l'égard du problème espagnol a convaincu la plus grande partie de ceux qui croyaient à cette seconde solution qu'on ne pouvait rien espérer de ce côté-là, et ainsi a gagné du terrain à l'intérieur de l'Espagne le sentiment de la stabilité du régime*

franquiste, de la maigre efficacité d'une résistance active ou passive face à un énorme appareil répressif, et enfin de l'abandon total où est laissé le peuple espagnol. . . . Si les puissances confirmaient leurs déclarations théoriques par des mesures pratiques et démontreraient une volonté effective de voir s'établir en Espagne un régime libéral et démocratique, la plupart de ces appuis passifs dont profite la dictature franquiste et qui constituent aujourd'hui la raison essentielle de sa stabilité, cesseraient. . . . L'application de mesures effectives priverait la dictature du principal élément de cohésion qui la maintient aujourd'hui au pouvoir ».

LA LEGALITE REPUBLICAINE DEVANT UNE NOUVELLE PERIODE CONSTITUANTE

La chute du régime franquiste provoquée par le blocus économique ouvrirait inévitablement en Espagne une nouvelle période constituante. Une nouvelle période constituante, dans une grande agitation civique, puisque les liens et les bâillons qui étouffent le peuple espagnol seraient dénoués. La perspective de cette période qui inquiète les uns et remplit les autres d'espérance doit être envisagée par nous avec le plus grand sérieux.

Cette période ne peut être dirigée par l'esprit de Franco en son absence matérielle. Elle ne peut pas davantage être dirigée par les généraux rebelles contre la République non plus que par quelque figure de proue, aristocrate ou plébéienne, qui essaieraient de mettre en avant les monarchistes qui se solidariserent avec les rebelles et assumèrent la responsabilité d'atrocités répressives ; pas davantage par les oligarchies ecclésiastiques qui agissent en pontifes dans la prétendue croisade, bénirent les armes fascistes et reçurent solennellement le dictateur sous le dais ; pas davantage par les ploutocrates avides qui désirent l'économie libérale — c'est-à-dire la débauche de l'économie — sous le despotisme politique et qui financèrent l'entreprise contre la liberté et contre la patrie. Ni les uns ni les autres ne constituent une garantie de justice et d'ordre. De justice impartiale, sereine, je dirais presque auguste, telle que l'exigent à la fois l'esprit chrétien et la haute prudence politique qu'il faut apporter au peuple espagnol après dix années de persécutions et de crimes. De l'ordre qu'ils ont troublé et qu'il faut rétablir pour continuer la vie civile, en apaisant et en étouffant les haines, les rancœurs causées par de terribles blessures qu'ils ne feraient qu'exaspérer et exciter par leur seule présence au pouvoir.

La nouvelle période constituante qui s'ouvre en Espagne ne peut être dirigée que par la légalité républicaine, expres-

sion ultime, solennelle et authentique de la volonté nationale. Légalité républicaine qui, dans une période si importante historiquement, devant un horizon ouvert à l'avenir, avenir de paix et de grandeur pour l'Espagne, n'est pas ce gouvernement ni aucun autre qui pourrait se constituer grâce au jeu de nos seules forces, mais, au-dessus de tous les partis qui, au retour dans la Patrie, devront nécessairement se transformer en nouveaux instruments de collaboration, l'emblème de la République qui ne peut être abattu que par la volonté du peuple. *Seul, l'esprit de la légalité républicaine peut, dans cette prochaine période, constituer une garantie d'impartialité et de générosité, grâce à la grande leçon de l'exil, d'autorité, grâce à son titre même de légalité indûment invalidé, de justice grâce à son caractère d'institution nationale, d'ordre (qui doit nous préoccuper tous) grâce à ses racines dans les masses populaires et à son ascendant sur la plus grande partie de l'opinion espagnole. Légalité républicaine qui, dans le provisoire propre à toute période constituante et dans un nécessaire respect de la volonté nationale doit avoir son expression dans un grand gouvernement, aussi large et aussi représentatif que possible, comprenant tous les éléments démocratiques et libéraux de la société espagnole.* Gouvernement véritablement national dont ne seraient exclus que les traîtres à la République et les responsables des horreurs déchaînées sur l'Espagne. Gouvernement véritablement national avec l'autorité et — l'autorité ne suffisant pas — les moyens de procéder à des élections qui, pour être libres, n'auront qu'à rappeler les trois élections faites par la République et qui, de plus, offriraient toutes les garanties internationales jugées nécessaires, sans pour cela ressembler à des contrôles de pays occupé ou de colonie, incompatibles avec l'indépendance nationale et la dignité civique.

A LA VEILLE DE L'ASSEMBLEE DE PARIS

En septembre prochain, se réunira à Paris l'Assemblée Générale de l'O.N.U. Nous irons de nouveau y exposer le cas de l'Espagne, invétéré comme une plaie chronique qui affecte non seulement son corps mais tout l'organisme international. Il faudra abandonner toute attitude de quémendeur — le chœur de la tragédie antique — et prendre le rôle digne et viril d'ambassadeurs d'un peuple qui invoque le droit et la justice. Examen complet du problème posé, sans dérobades, sans subterfuges. Plus de condamnations théoriques ; plus de déclarations platoniques ; plus de cérémonies liturgiques ; plus d'oraisons funèbres sur le corps palpitant — pas encore cadavre, heureu-

sement — de notre Patrie. Des mesures efficaces, décisives, qui tranchent le nœud franquiste. Le peuple espagnol, dont il serait téméraire de confondre le stoïcisme avec la lâcheté, quelque fort et puissant que puisse être l'appareil répressif du régime, considère cette conjoncture comme la dernière pour un dénouement pacifique du drame qui détruit l'Espagne depuis dix ans. La dernière conjoncture pour l'intégration et l'ordonnance juridique de tous les éléments qui furent désintégréés et disloqués par la criminelle rébellion et l'anarchie de la dictature. Après cette dernière conjoncture, il n'y a plus que le chemin de la violence devant laquelle ne recule jamais le peuple espagnol quand il n'y a plus que cette issue désespérée. Faire allusion à la violence comme au recours suprême, quand on la déteste par tempérament, par sensibilité, par éducation, par formation sévère dans les disciplines du droit, n'est ni l'invoquer, ni la conseiller, ni l'exciter. Et encore moins quand on ressent, comme moi, une répugnance invincible pour « el Enano de la Venta » autant que pour le « Capitán Araña » et qu'on est peu disposé à jouer en bouffon un rôle héroïque à une prudente distance de la ligne de feu. Je laisse cet emploi aux démagogues irresponsables et aux tragédiens forains. Si l'on parle de violence, avec douleur, en contrariant tous les élans de bienveillance, de sympathie, de cordialité, de solidarité, de communauté humaine, c'est parce que l'on craint que la frivolité, l'égoïsme, l'incompréhension, l'aveuglement des grands recteurs du monde ne placent le peuple espagnol dans l'alternative tragique de la soumission, qui répugne à son tempérament même dans les périodes de pire infortune, ou de rébellion qui répond mieux à son caractère. Les Nations Unies ne voudront pas prendre la responsabilité de pousser le peuple espagnol à la violence, avec toutes les incalculables conséquences d'une telle résolution, tant pour l'ordre européen que pour l'ordre mondial. De notre côté et, ici je me réfère à moi-même, nous accomplirons notre devoir comme nous l'avons toujours fait et cela tous les républicains espagnols le savent.

La prochaine Assemblée de l'O.N.U. se tiendra à Paris, au milieu du grand peuple français, notre frère de race et de culture, lié à notre peuple par tant d'affinités et tant d'antagonismes historiques et qui a manifesté pour la cause de la République une sympathie cordiale et fervente. Les Nations Unies, traversant les brouillards de l'Atlantique, délibéreront au bord de la Seine, au milieu du peuple de Paris, sensible jusque dans sa chair à la tragédie de la grande nation qui est en même temps la tragédie de l'Europe, dans une atmosphère vibrante de toutes sortes de palpitations spirituelles... la presse, les partis, les masses populaires, capables encore, comme l'immortelle plèbe de Rome notre mère, de se retirer sur l'Aven-

tin. La douleur et l'angoisse de l'Espagne résonneront et s'entendront à travers les Pyrénées et les peuples d'Amérique, de notre sang, écouteront de l'enceinte de l'Assemblée, les battements du cœur espagnol. L'occasion est exceptionnelle pour un dernier effort, une dernière tentative de résolution du problème espagnol par les voies de la légalité et de la paix....

Il faut que l'émigration espagnole qui supporte tant de malheurs, se montre sous son vrai jour, à la hauteur des circonstances, dépouillée de ses petites rancunes et de ses incompatibilités et qu'elle soit capable de comparaître devant la grande représentation internationale, unie, compacte, étroitement solidaire devant le danger commun et la commune responsabilité. Un défilé de comparses tragiquement pittoresques, chacun avec sa cocarde et son uniforme, mettrait fin à la dernière espérance. Au lieu de paraître chacun de son côté, le héros et le sage, il faut que le héros et le sage apparaissent ensemble comme Don Quichotte et Sancho dans leurs célèbres aventures.... comme un seul homme et un seul Espagnol.

SALUT AUX COMBATTANTS DE LA LIBERTE ESPAGNOLE

Et j'arrive, chers compatriotes et amis, avec satisfaction pour ma part, et je pense que la vôtre ne sera pas moins grande, à la fin de mon long discours. Je veux que mes dernières paroles soient un message de nous tous à ceux qui, en Espagne, luttent, souffrent et meurent pour la liberté et la justice. Aux combattants braves, indomptables qui, à califourchon sur les montagnes, tiennent la plaine en échec et donnent foi dans l'esprit invincible de la race ibérique. A ceux qui, ne pouvant combattre les armes à la main, supportent dans une héroïque résistance passive les rigueurs de la faim et de la misère. A tous !!! Notre émotion cordiale, chaleureuse, palpitante, bouleversante, va à tous les coins de la pauvre Espagne qui gémit sous la tyrannie. Aux prisons, aux camps de concentration qui existent encore, aux foyers où l'on souffre obscurément et silencieusement, sans pouvoir même aspirer à l'auréole du martyre.... Et aussi aux cimetières.... Parce que, si nous ne pouvons abandonner ceux qui vivent et luttent, nous ne pouvons non plus profaner par notre infidélité les tombes sacrées de ceux qui sont morts pour un idéal qui est le nôtre. »

Après avoir terminé son discours, M. Albornoz écouta une chaleureuse ovation qui dura un long moment.

Le public, debout, applaudit la République avec enthousiasme.